

L'honorable M. DANDURAND: J'ai vu une déclaration à l'effet que certains terrains avaient été mis à part, et que le produit de la vente de ces terrains devait servir à la construction de cette voie. Les journaux ont reproduit un énoncé d'un membre de l'autre Chambre disant que l'on avait déjà vendu de ces terrains pour une valeur de \$16,000,000, dont \$12,000,000 avaient déjà été perçus. C'est la première fois que mon attention fut attirée sur ce fait et sur ces chiffres. J'essaierai néanmoins à me procurer ce renseignement pour demain.

L'honorable M. SCHAFFNER: Ces douze millions ont-ils été dépensés?

L'honorable M. DANDURAND: Oui, on a dépensé \$20,000,000 pour le chemin de fer et \$6,000,000 pour les têtes de ligne.

L'honorable M. TANNER: J'ai vu ces chiffres, mais j'aimerais à remonter à la source et à connaître leur provenance, si c'est possible.

L'honorable M. ROBERTSON: J'aimerais à savoir si cette Chambre doit comprendre que cette somme de \$3,000,000 affectée à la construction et à l'amélioration de cette voie, doit aussi servir à l'entretien des 200 milles de ligne déjà en opération.

L'honorable M. DANDURAND: Je préférerais remettre ma réponse à demain pour me procurer des données précises au sujet de ce travail et de qui a déjà été fait, car on n'a pas encore commencé le travail de cette saison.

L'honorable M. ROBERTSON: Il y a quelques minutes, mon honorable collègue a dit que ce douzième des crédits était nécessaire pour pourvoir à l'entretien de cette partie de la voie qui est déjà en opération. On se demande alors s'il y a un certain montant voté spécialement pour l'entretien de la voie et un certain montant qui devra être employé à la construction et à l'amélioration de la voie.

L'honorable M. DANDURAND: Je me baises sur l'explication fournie par le sous-ministre des chemins de fer il y a quelques semaines. Selon lui, le douzième voté le mois dernier, et même le double de ce montant, est nécessaire à l'entretien de la route. J'ai simplement employé les mots dont il s'est servi lui-même, mais je ne puis préciser ce qu'il veut dire.

L'honorable W. B. ROSS: Si je comprends bien, mon honorable ami essaiera à nous donner demain le coût total du parachèvement du chemin de fer jusqu'à Nelson; ceci inclura toutes les sommes requises pour mettre la route en état d'être mise en opération du Pas

jusqu'à Nelson. J'espère toutefois qu'il ne perdra pas de vue ma question. Il peut la considérer comme hypothétique, mais elle est très importante, selon moi, et j'espère qu'il pourra nous dire, si, dans le cas où nous voterions ce crédit dans sa forme actuelle, nous pouvons recevoir l'assurance du Gouvernement que cette somme sera dépensée pour la voie entre Le Pas et le mille 214, et que toute dépense faite pour continuer la route au-delà du mille 214 fera l'objet d'un autre vote ou d'un autre bill.

L'honorable M. DANDURAND: Oh! j'espère que cette somme de \$3,000,000 suffira pour compléter la voie jusqu'à Nelson.

L'honorable W. B. ROSS: Mais ce n'est pas là ce que je veux dire. Pour ma part, je suis prêt à voter la somme nécessaire pour tenir la voie en bon état jusqu'au mille 214, mais je ne veux pas voter en faveur d'un crédit affecté à des travaux qui se continueront au-delà du mille 214. Ainsi, j'aimerais à savoir, demain, si cette somme sera affectée à l'achèvement de la voie jusqu'à la baie, ou si le Gouvernement est prêt à nous dire: si vous nous accordez ce crédit, nous limiterons nos dépenses à des travaux sur les 214 milles entre Le Pas et le bout de la ligne déjà construite.

L'honorable M. DANDURAND: C'est à dire ce douzième compris dans le bill?

L'honorable W. B. ROSS: Oui.

L'honorable M. DANDURAND: Je ne sais pas. Je devrai porter cette question à l'attention du ministère des Chemins de fer.

L'honorable M. DANIEL: Quand notre honorable collègue parlera de nouveau sur cette question, j'espère qu'il nous dira quelles sont les intentions du Gouvernement au sujet de ce chemin de fer. Il nous dira s'il a l'intention d'en faire une voie de colonisation, ou si, après avoir atteint Nelson, on devra compléter le réseau par des facilités de tête de ligne, par la création d'une flotte en état de naviguer sur ces eaux, et par la dépense énorme que nécessiterait la construction d'un port d'escale servant au commerce et au transport des marchandises et des passagers, mais plus spécialement des marchandises. Je crois que le Gouvernement devrait nous faire connaître ses vues à ces égards. Quant à moi, mon attitude serait bien différente, si la route ne devait servir qu'à la colonisation. En effet, mon vote ne sera motivé que par l'intention du Gouvernement, soit d'en faire simplement une voie de colonisation, soit d'en faire après avoir atteint Nelson, une route océanique, entre ce port et l'Europe, un port d'escale qui nécessiterait des dépenses énormes pour la rendre